Archéologie en Languedoc, n° 21, 1997

LA GROTTE DU BROUM A PERET (HERAULT)

Ses relations avec les mines chalcolithiques de Cabrières

Hélène BARGE*, Paul AMBERT**
et Jean-Luc ESPEROU***

La grotte du Broum, appelée aussi grotte de Roques Blanches, se trouve dans la commune de Péret, en limite est de celle de Cabrières. Son entrée, orientée est-ouest, s'ouvre vers 240 mètres d'altitude, à flanc de colline sur le versant sud du massif de Vallarade. Elle est située en rive droite du ruisseau du Broum, à 60 m au-dessus du talweg de cet affluent de la Boyne (fig.1).

Cette grotte, autrefois "visitée" par Marcel de Serres, Paul Gervais et Emilien Dumas, fut par la suite "fouillée" par G. Vasseur qui écrit "depuis longtemps connue des archéologues et désignée dans le pays sous le nom de grotte des ossements. Les restes humains sont excessivement abondants en cet endroit et se montrent associés à des poteries... Nous pensons que la grotte en question servit de sépulture à la population de mineurs qui exploitait le cuivre aux Neuf-Bouches et peut-être également aux environs de cet endroit" (Vasseur, 1911). Michel Siffre, natif de Péret, y connut adolescent, ses premières émotions spéléologiques.

I. La geologie et la metallogenie du secteur

La cavité s'ouvre dans un filon de quartz peu minéralisé en surface, mais qui montre dès l'entrée quelques minéralisations de cuivre, et en profondeur, comme à la Roussignole (en rive gauche du ruisseau du Broum), de la baryte et du manganèse. La dolomie dévonienne, où se trouve le réseau, intensément fracturé à proximité de l'accident minéralisé, montre après lavage un enrichissement considérable en carbonate de cuivre.

Cette potentialité métallogénique a pu, dès la fin du Néolithique, jouer un rôle dont l'importance a été l'un des moteurs des recherches entreprises à la grotte du Broum par notre équipe [1].

II. La morphologie de la cavite

La grotte du Broum se trouve sur un joint intradolomitique qui a été le vecteur principal de la karstification. L'intérieur de la cavité donne sur trois ouvertures exigües et impénétrables à la jonction des deux principaux filons de quartz de ce secteur, d'orientation N 240° et N 130°. L'entrée actuelle assez spacieuse au départ, horizontale, devient assez vite surbaissée et, après un petit puits de 2 m, fait place à un boyau ovoïde creusé dans les sédiments,

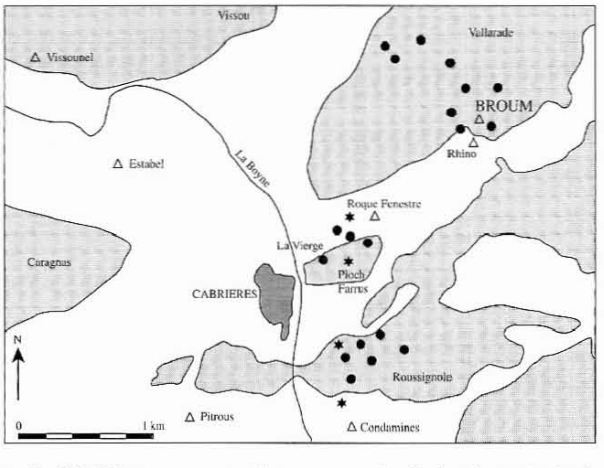

Fig. 1: situation de la grotte du Broum sur la commune de Péret et dans le contexte minier de Cabrières (Hérault).

* DRAC de PACA, SRA et LAPMO URA 164 CNRS, Aix-en-P. ** UMR 150 du CNRS-EHESS, Centre d'Anthropologie, Toulouse, *** Pro Baeteris 34290 Servian.

long de 5 m sur 0,75 m de haut et en pente assez forte. Toutes les salles ont un développement stratiforme, dont la direction varie selon la fracturation. Au plafond de la salle ouest, se situe un étroit boyau vertical bouché par un remplissage archéologique remontant en direction de la surface. Il a fourni, outre une meule, un mobilier comparable à celui du niveau inférieur de la cavité. Ses dimensions sont identiques à celles de la galerie d'accès ainsi qu'à celles du puits de mine de Pioch-Farrus 1.

La topographie de la cavité montre un contraste frappant entre la galerie d'accès actuelle, linéaire et étroite, et le réseau de salles de forme ovoïde ; d'où la possibilité d'envisager la galerie d'accès comme un travers-banc minier qui aurait recoupé une cavité karstique, utilisée à la fois comme lieu d'habitat et de sépulture, et dont l'entrée naturelle aujourd'hui obturée pourrait se situer au plafond de la salle ouest.

III. La structuration de l'espace

L'intervention archéologique entreprise dans cette cavité s'est déroulée pendant trois campagnes de fouilles (de 1979 à 1981). La surface explorée est de 30 m² dans la salle centrale située dans le secteur nord-ouest face à l'entrée préhistorique supposée. La fouille a été limitée de tous côtés par de grands cônes de sables stériles, issus de fissures du plafond, situés au Nord-Est, au Sud-Est et à l'Ouest (sables rouges) ainsi qu'au niveau de l'entrée supposée au Nord (sables jaunes mélés de gros blocs).

Deux tranchées ont été nécessaires pour comprendre l'évolution de ces quatre cônes de déjection et leur agencement par rapport au remplissage archéologique (fig. 2 et 3) : une tranchée nord-sud, longue de 7 m, et une tranchée est-ouest longue de 9 m avec

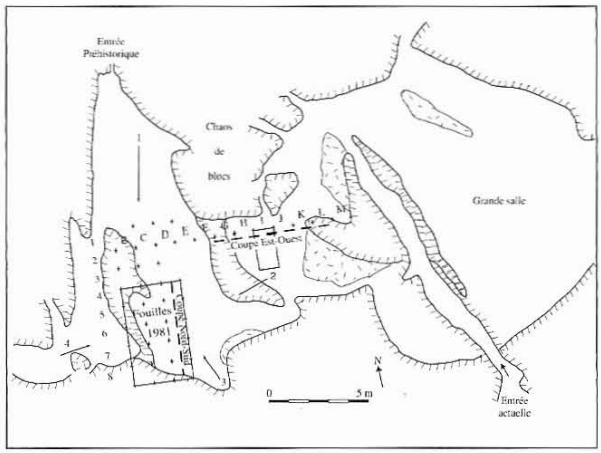

Fig. 2 : grotte du Broum (Péret, Hérault) - Topographie de la grotte et localisation de la fouille de 1981.

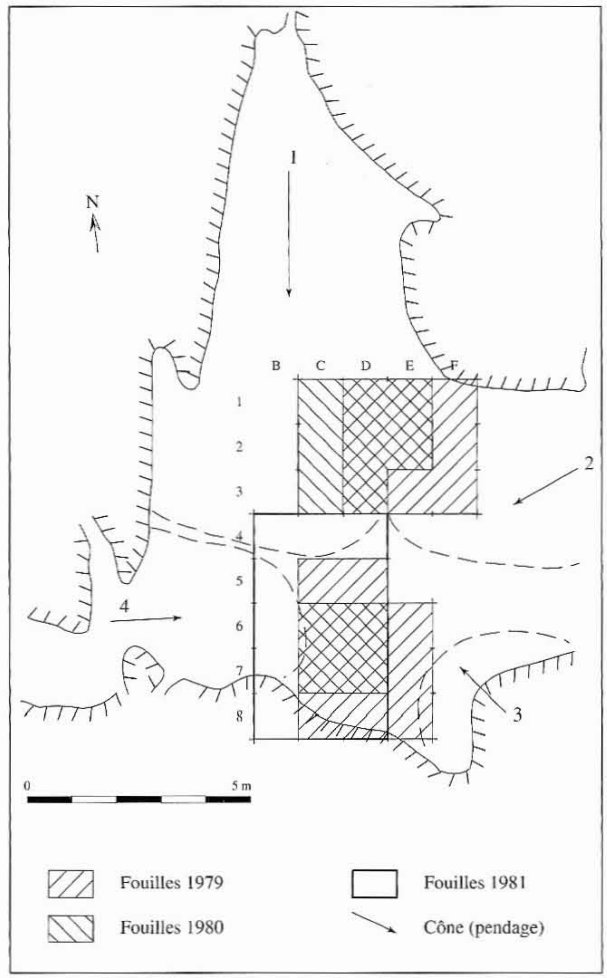

Fig. 3 : grotte du Broum (Péret, Hérault) - Localisation dans la salle centrale des quatre cônes d'argile et de sable et des secteurs fouillés de 1979 à 1981.

sondage dans les carrés I2 et I3. Cette dernière tranchée a montré que sous une épaisseur de cailloutis de 25 cm existait une couche sableuse contenant quelques tessons et de rares charbons, juste au-dessus d'une succession de planchers stalagmitiques.

III. 1. L'étude sédimentologique

Effectuée par Paul Ambert et Michel Lopez à partir des coupes et du sondage, elle a permis de comprendre le fonctionnerment des différents cônes les uns par rapport aux autres, avant et pendant l'occupation préhistorique (fig. 4 et 5).

La salle ayant fait l'objet de la fouille fait partie d'un réseau karstique qui se développe dans la dolomie du Coblancien (Dévonien inférieur). Elle présente une sédimentation tranchée mais irrégulière, conséquence de son environnement lithologique. Le mur de cette salle n'est pas observable du fait de l'épaisseur du remplissage. Les sondages les plus pro-

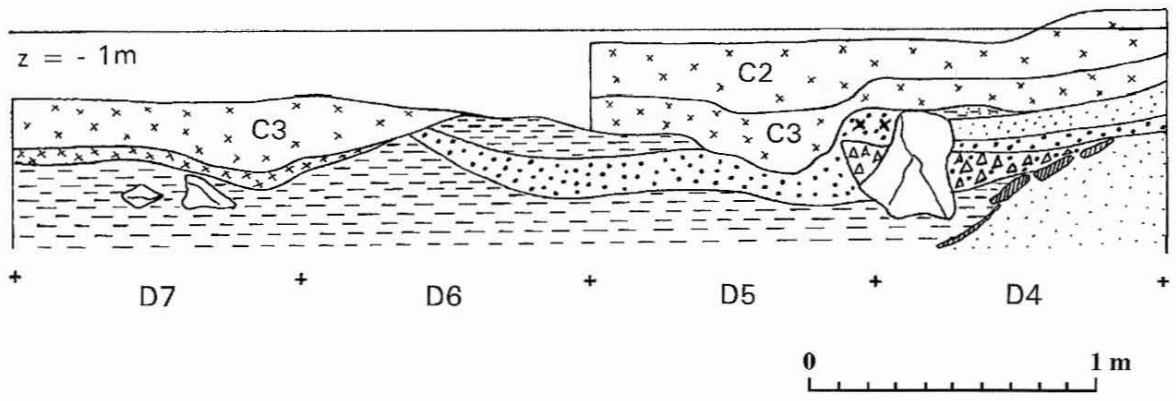

Fig. 4 : grotte du Broum (Péret, Hérault) - Coupe nord-sud dans le secteur fouillé (parement ouest, travées D4 à D7). Le niveau Z est à 1 m en-dessous du niveau de référence.

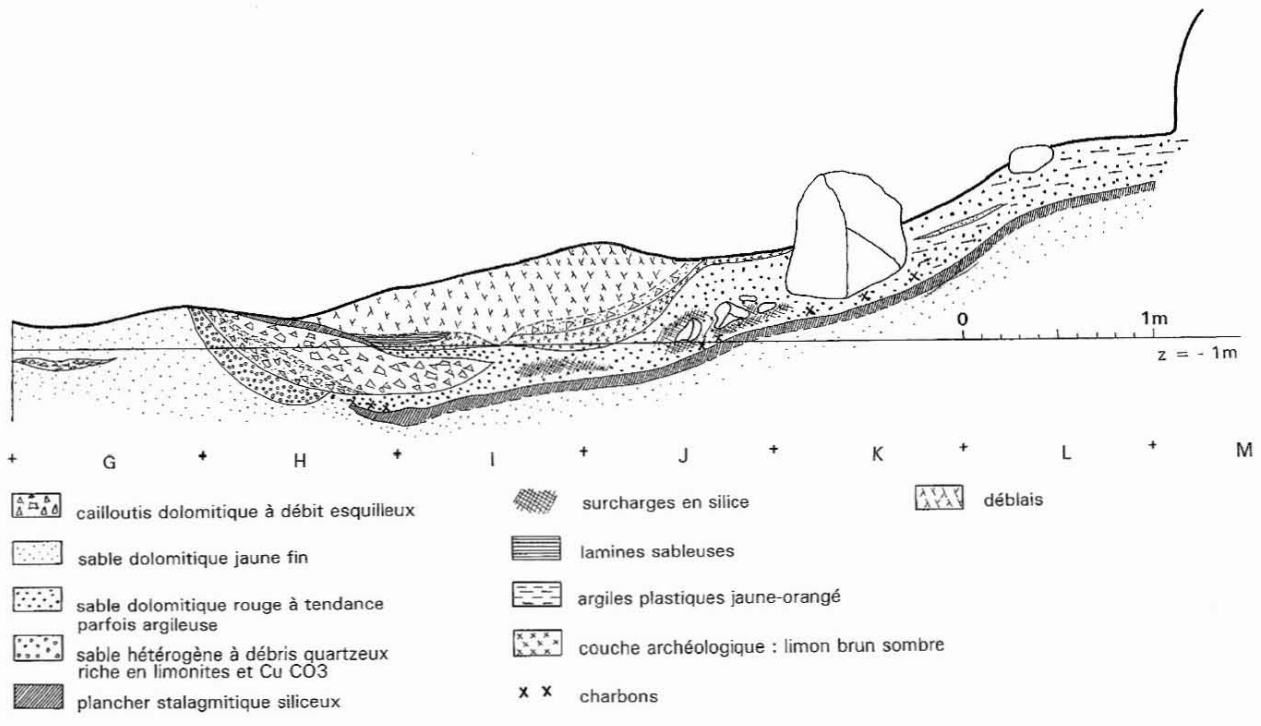

Fig. 5 : grotte du Broum (Péret, Hérault) - Coupe est-ouest dans le secteur fouillé (parement nord, travées G2 à L2). Le niveau Z est à 1 m en-dessous du niveau de référence.

fonds (BCDE 3 et D4) montrent une couche de sable dolomitique jaune. Il s'agit d'un matériau propre, fin, azoïque et sans structure sédimentaire. Il présente un fort pendage vers le Sud et son épaisseur est supérieure au mètre. Cet ensemble est surmonté d'une couche d'argile plastique jaune-orangé ; cette dernière vient se biseauter dans la partie nord de la salle sur un plancher stalagmitique siliceux et le toit de ce niveau argileux est sensiblement horizontal.

Au-dessus, repose un sable dolomitique argileux rouge. Il s'agit toujours d'un faciès relativement fin, cependant la phase argileuse peut être en proportion variable ; en particulier, la teneur en argile augmente dans la partie est de la salle. Ce niveau a une épaisseur de 30 cm.

Une récurrence d'argile jaune-orangé, d'épaisseur variable (de 5 à 30 cm), surmonte le faciès rouge

et passe vers le Nord à un sable dolomitique jaune. Ce niveau est riche en charbons et contient quelques tessons et des ossements humains.

La couche proprement archéologique recouvre en discordance le dernier ensemble décrit. Elle s'identifie par un limon brun sombre souvent argileux, contenant des amas charbonneux ainsi que des tessons et des ossements en majorité humains.

Cette brève étude sédimentologique laisse envisager la complexité des phénomènes naturels qui ont participé au remplissage de cette salle. Les apports sédimentaires ont été réglés par quatre cônes distincts qui semblent avoir fonctionné individuellement et à plusieurs époques. Les structures récurrentes et les formes de biseaux imbriqués en apportent le preuve. Le centre de la salle correspond au point de convergence de ces quatre vecteurs. On peut toutefois signaler que la phase argileuse provient des cônes sud alors que la phase sableuse est en rapport avec les cônes nord. Ces cônes sont sous-jacents à d'étroits boyaux qui s'ouvrent dans les dolomies du plafond. Ces conduits sont colmatés par des pierriers instables, dont la désobstruction dangereuse restait incompatible avec la poursuite des fouilles dans la grande salle. Ils ont néanmoins fourni plusieurs tessons de même facture que ceux issus des fouilles, plaidant pour l'existence de galeries (artificielles ?) colmatées par des pierriers contenant des vestiges archéologiques.

III. 2. L'occupation humaine

L'arrivée de l'homme dans la cavité a contribué à un certain nombre de modifications. Dans la partie est de la salle, le sable argileux rouge passe à une grave dolomitique à débit esquilleux ; il s'agit en première hypothèse du produit de dépilage de la paroi. Ce dernier niveau contenant quelques charbons, directement sous-jacent à la couche archéologique, pourrait traduire un aménagement artificiel. D'autre part, à l'extrémité nord de la salle, d'énormes blocs provenant de l'effondrement du toit reposent sur le prolongement de la couche de sable argileux rouge, qui en cet endroit est riche en vestiges remaniés (charbons en particulier). La couche proprement archéologique, venant buter sur ce bloc, l'effondrement serait synchrone de l'activité humaine.

D'abord utilisée comme lieu d'habitat (couche 3), la cavité a ensuite servi de sépulture collective (couche 2) puis à nouveau d'habitat (couche 1) comme le laisse supposer la présence d'une couche lenticulaire noire (BCD 6 et 7). Signalons également la découverte d'un pégau du Haut Moyen-Age dans les déblais.

IV. L'ETUDE ARCHEOLOGIQUE

IV. 1. Les différents niveaux d'occupation

La première fréquentation de la cavité (couche 1) est représentée par une couche brune peu caillouteuse contenant de nombreux charbons de bois. Localisée dans les travées 6 et 7 seulement, elle contenait des tessons de céramique dont un bord décoré d'incisions en échelle (fig.19, n°1).

Le niveau sépulcral (couche 2) s'étendait vers le Nord et l'Ouest sur toute la zone fouillée et sur 20 cm d'épaisseur. Il est constitué d'une terre brune caillouteuse dans laquelle sont insérés des blocs d'argile pure de couleur jaune-orangée, provenant du cône sud (n°3). Cette couche est parfois lenticulaire, le sol lui-même étant assez irrégulier et formant de petites cuvettes. Elle semble passer (en E7-E8) sous le plancher stalagmitique qui concrétionne les cônes latéraux côtés sud et nord. Ce niveau est riche en restes humains et en fragments de céramique surtout dans les carrés C7 et D7 (six relevés).

Le niveau d'habitat (couche 3), très riche en charbons, est de faible épaisseur (10 cm) sauf dans certaines dépressions (jusqu'à 25 cm), sortes de cuvettes apparemment naturelles, où s'est accumulé le matériel. La couche d'occupation néolithique reposait sur un substrat stérile de composition différente selon les apports de sédiments qui se sont produits dans des temps et des lieux distincts. Ainsi dans la travée 4 le sable dolomitique jaune est atteint. En B5, B6 et B7 et une partie de C5 à C7 apparaît le sable rouge. En D5-D8 se trouvent les argiles plastiques jaune-orangées. Deux fosses creusées dans l'argile jaune-orangée (en C5 et D6) ont servi de réservoir d'eau, à l'image de celles que l'on rencontre dans les grottes citernes des Grands Causses. L'une d'elles est une fosse de forme ovalaire (C5). Elle mesure 60 cm de diamètre sur un mètre de profondeur ; ses parois sont verticales et creusées dans les sables rouges, le fond atteint l'argile jaune-orangée. Elle était remplie de gros blocs de pierre et de tessons (dont un petit vase presqu'intact (fig.15, n°3). Ce niveau qui a nécessité cinq relevés comprend essentiellement de la céramique.

Les restes d'un vase à eau cassé sur place sous un égouttoir (C4) et reposant sur le sable jaune stérile appartient vraisemblablement à la couche 3. Deux foyers en cuvette (1m x 0,80m x 0,20m) se trouvaient en C6.

De rares ossements humains très épars, reliquats de la couche sépulcrale immédiatement susjacente, sont à rattacher à la couche 2.

Fig. 6 : spectre anthracologique de la grotte du Broum (Péret, Hérault).

Il y avait également une cinquantaine de grains de blé carbonisés (carrés B6 et C6) et des charbons de bois dont la détermination a été effectuée par M. E. Solari (Ambert et al., 1996). Les essences les mieux représentées sont le chêne à feuillage caduc, le filaire ou alaterne puis la bruyère ; viennent ensuite l'érable, le pistachier lentisque, l'arbousier, le bouleau et le buis (fig.6). Le spectre des charbons isolés est identique à celui du site de Pioch-Farrus 448 où dominent aussi le chêne à feuille caduc, le filaire et la bruyère (Espérou et al., 1994).

IV. 2. La céramique

La céramique représente de loin le matériel le plus abondant et le plus intéressant découvert dans la grotte du Broum. Un lot important de tessons provient des ramassages clandestins et de déblais anciens rencontrés surtout dans les travées CDE/6,7,8. Pour ce qui concerne les différents niveaux reconnus, nous ne mentionnerons que les pièces déterminables.

Déblais (fig. 7 à 10, 19) :

- 107 bords, un tesson caréné, 2 tessons avec trous de réparation ;

- 3 tessons avec pastillage au repoussé ;

- 8 tessons avec mamelon, 8 tessons avec languette horizontale, 4 bords avec mamelons bilobés, 4 tessons dont un bord avec anse en ruban, une anse tunelliforme ;

- 2 tessons avec incisions parallèles, 41 tessons avec cordons parallèles dont deux à cordons orthogonaux, un bord avec cordon décoré d'incisions verticales parallèles, un tesson décoré d'un triangle hachuré, un bord décoré de deux incisions parallèles près du bord et de chevrons incisés.

- un vase à fond rond, bords droits avec préhension verticale et double rangée parallèle de pastillages au repoussé près du bord, une coupe.

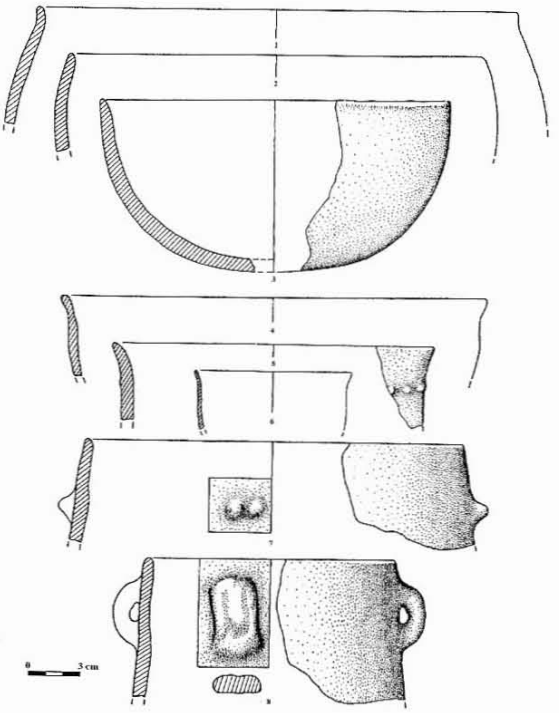

Fig. 7 : grotte du Broum (Péret, Hérault) - Déblais : 1 à 8 formes céramiques.

Niveau 1 (fig.19) :

- un bord décoré d'une échelle incisée.

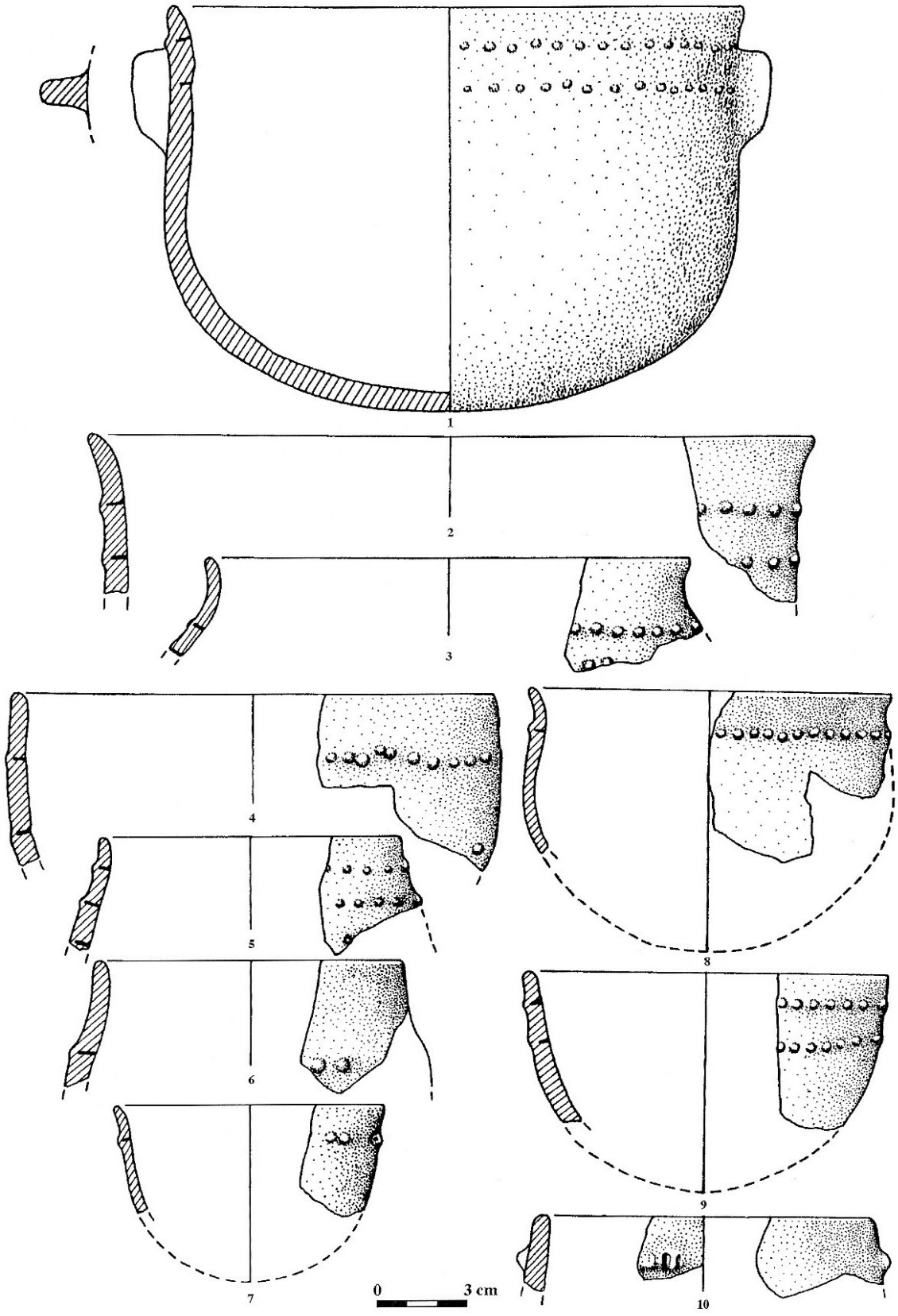

Fig. 8 : grotte du Broum (Péret, Hérault) - Déblais : 1 à 10 formes céramiques décorées.

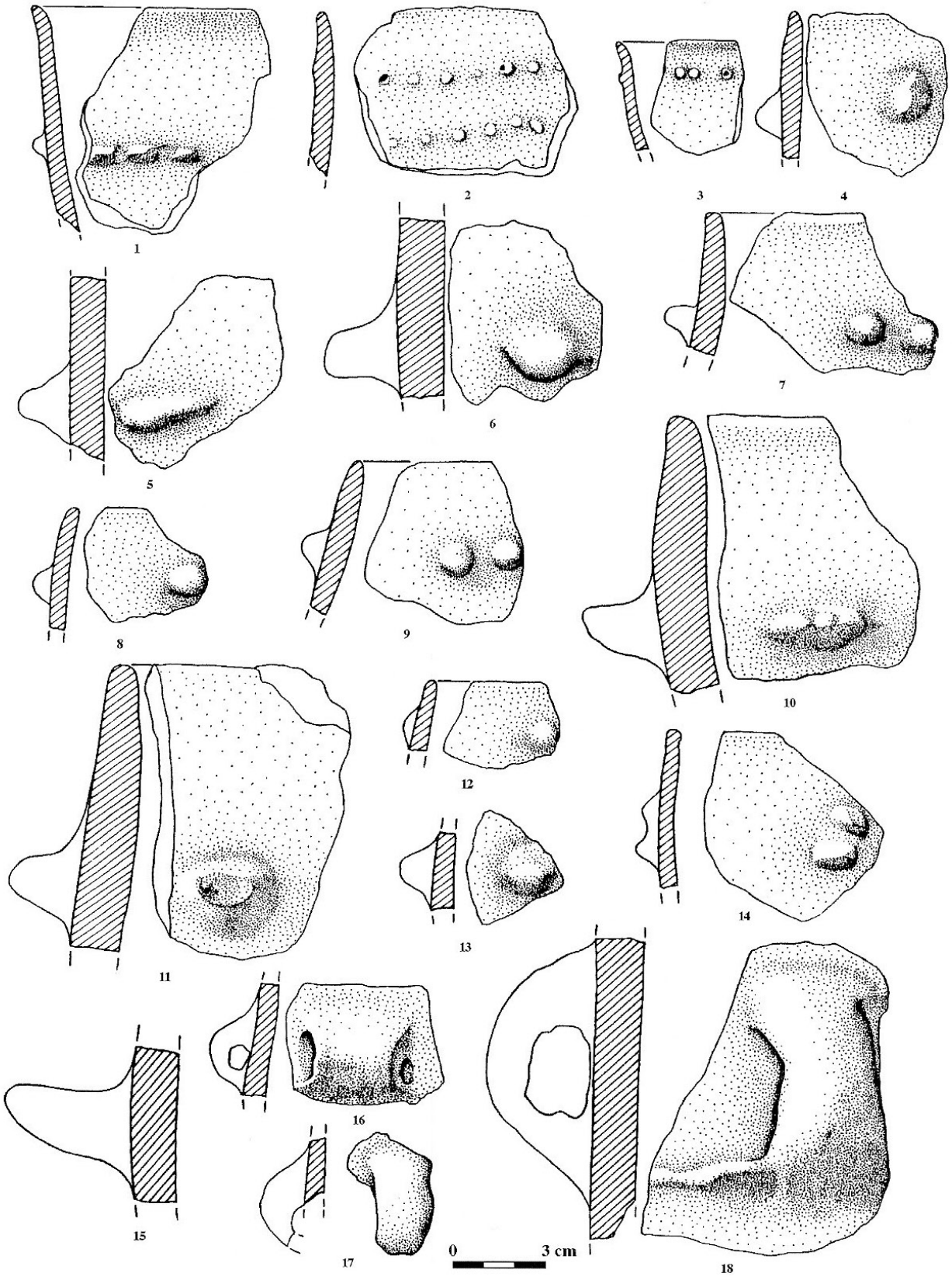

Fig. 9 : grotte du Broum (Péret, Hérault) - Déblais : 1 à 17 décors et préhensions.

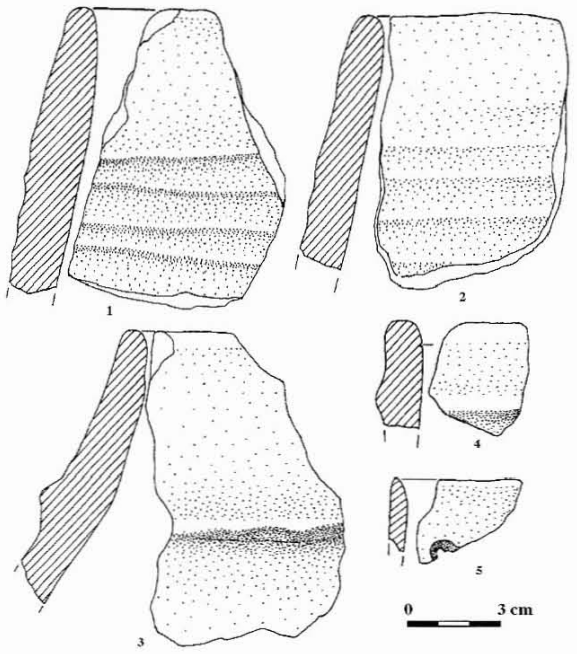

Fig. 10 : grotte du Broum (Péret, Hérault) - Déblais : 1 à 5 décors de cordons.

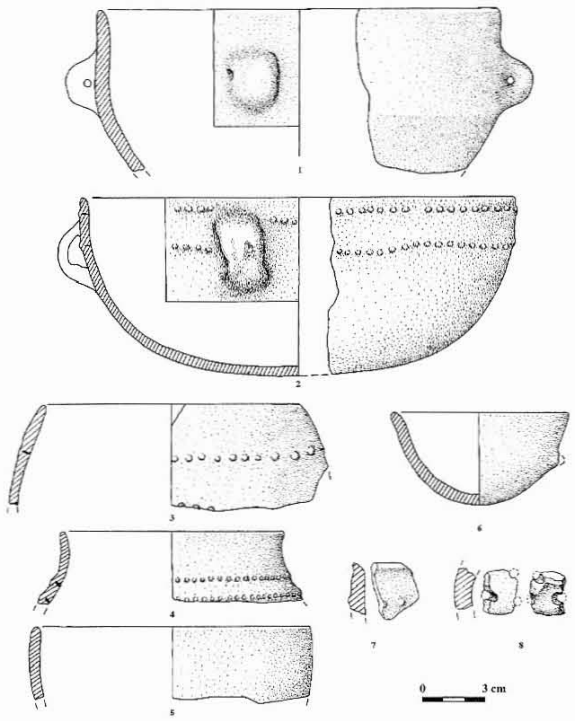

Fig. 11 : grotte du Broum (Péret, Hérault) - Niveau 2 : 1 à 6 formes céramiques, 7 tesson à pastillage, 8 fragment de faisselle.

Niveau 2 (fig.11 à 13, 19) :

- 84 bords arrondis, rarement aplatis, plus de 500 tessons inornés ;

- 13 tessons avec mamelon dont trois avec mamelons bilobés, 4 tessons avec languette horizontale, 3 tessons avec mamelon ou oreille percée, une anse en boudin, 3 anses en ruban, un tesson avec deux traits incisés en V, un tesson orné de traits incisés croisés, un tesson avec pastillage au repoussé, un tesson avec un cordon oblique et un cordon ondulant, 60 tessons avec cordons simples ou parallèles, un tesson avec cordons perpendiculaires, un tesson avec cordons orthogonaux, un tesson à cordon muni d'un trou de réparation, un tesson à décor d'incisions en chevrons non jointifs ;

- un vase à bords rentrants et double rangée de pastillages au repoussé, une jatte à fond rond, bords évasés et anses en boudin ;

- un fragment de faisselle.

Niveau 3 (fig.13 à 18) :

- 102 bords arrondis ou légèrement ourlés, rarement aplatis, appartenant à des vases à embouchure droite, évasée ou fermée et plus de 360 tessons inornés. L'épaisseur de la pâte varie de 0,5 à 1,5 cm et l'embouchure des vases varie de 14 à 25 cm de diamètre ;

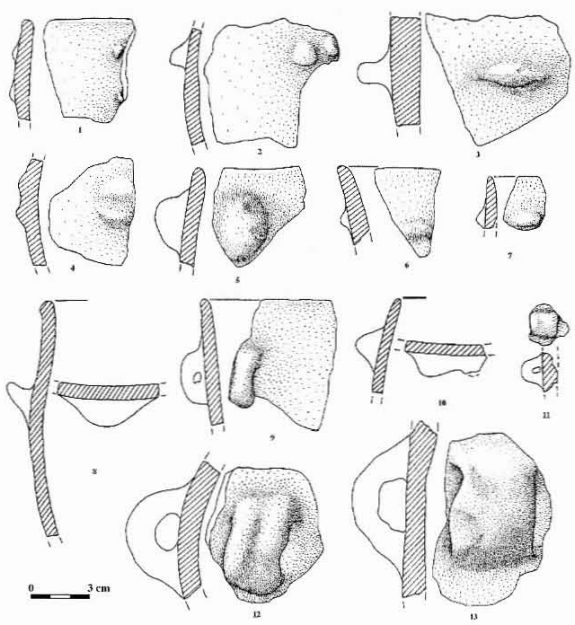

Fig. 12 : grotte du Broum (Péret, Hérault) - Niveau 2 : 1 à 13 préhensions.

- 2 tessons carénés ;

- 13 tessons avec languette horizontale, 9 tessons avec mamelon, 2 anses, un vase muni d'une oreille horizontale, un petit vase avec bouton de préhension trouvé au fond d'une fosse ;

- un tesson avec deux mamelons jumelés (un ovale et un rond) et un décor d'incisions ;

- un tesson à carène vive avec un trait oblique incisé ;

- 5 tessons à pastillage au repoussé, un vase à ouverture rétrécie et bord ourlé décoré de deux lignes de pastillages au repoussé, 2 tessons avec décor de triangles hachurés, un tesson avec cordon horizontal et ondulant, 97 tessons avec cordon dont 9 bords, 35 tessons à cordons parallèles (vase à eau), 8 tessons à cordons orthogonaux, 3 bords avec cordons et oreille horizontale, un vase à fond aplati et bords peu rentrants avec un cordon parallèle au bord et oreilles verticales ;

- un petit bol, un petit vase à bord rentrant, un vase hémisphérique à bords rentrants, 4 tessons avec trous de réparation.

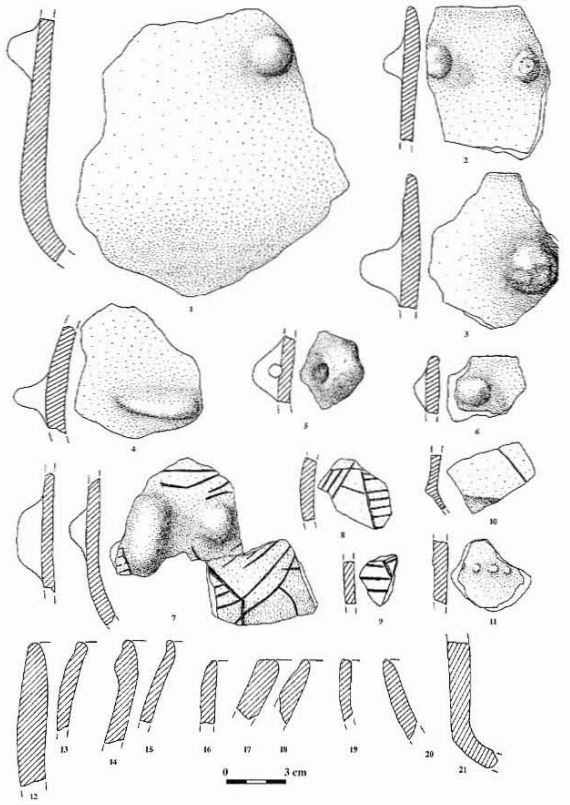

Fig. 14 : grotte du Broum (Péret, Hérault) - Niveau 3 : 1 à 6 préhensions, 7 à 11 décors, 12 à 21 bords.

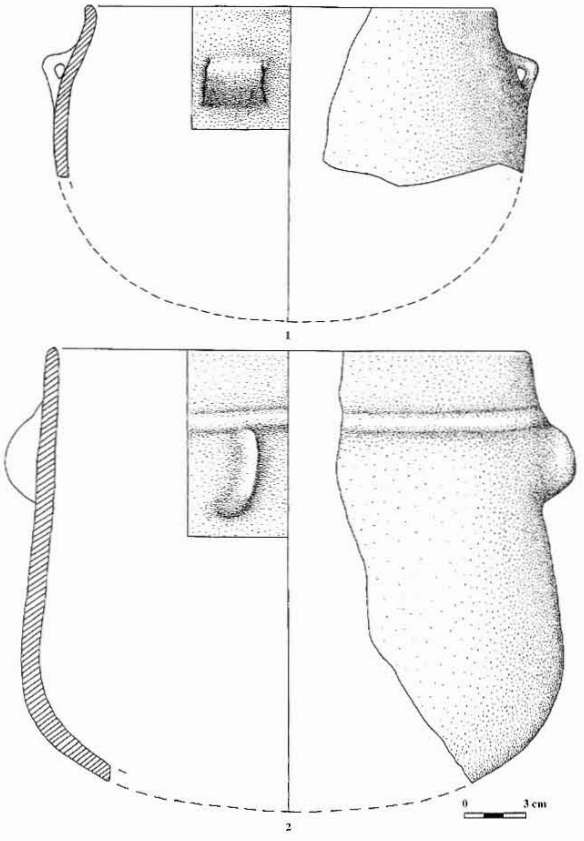

Fig. 13 : grotte du Broum (Péret, Hérault) - Formes céramiques : 1 vase (niveau 2), 2 vase (niveau 3).

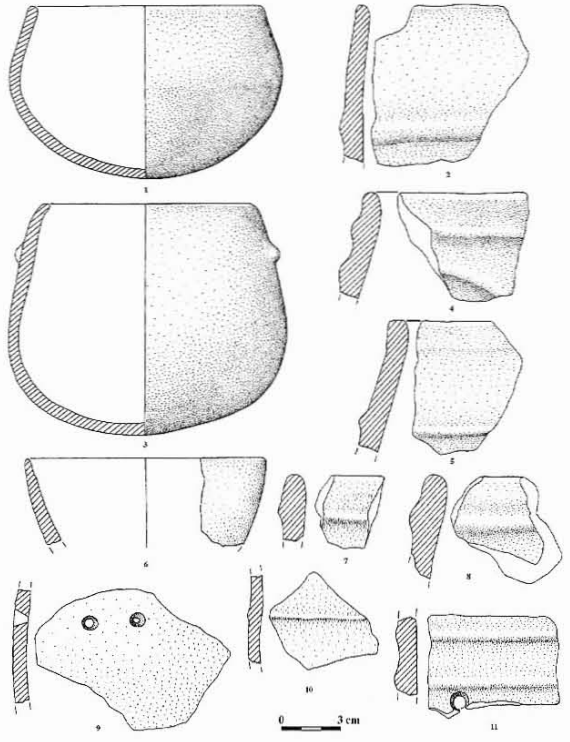

Fig. 15 : grotte du Broum (Péret, Hérault) - Niveau 3 : 1 à 3 formes céramiques, 4 à 11 décors de cordons.

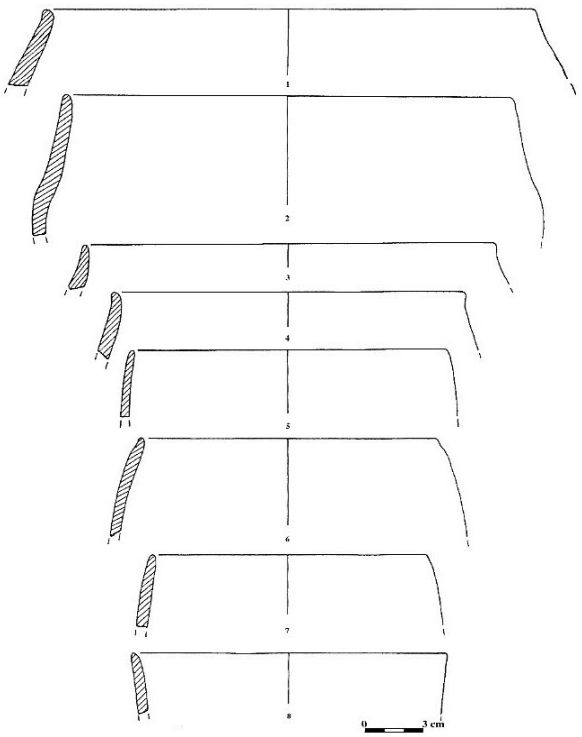

Fig. 16 : grotte du Broum (Péret, Hérault) - Niveau 3 : 1 à 8 formes céramiques.

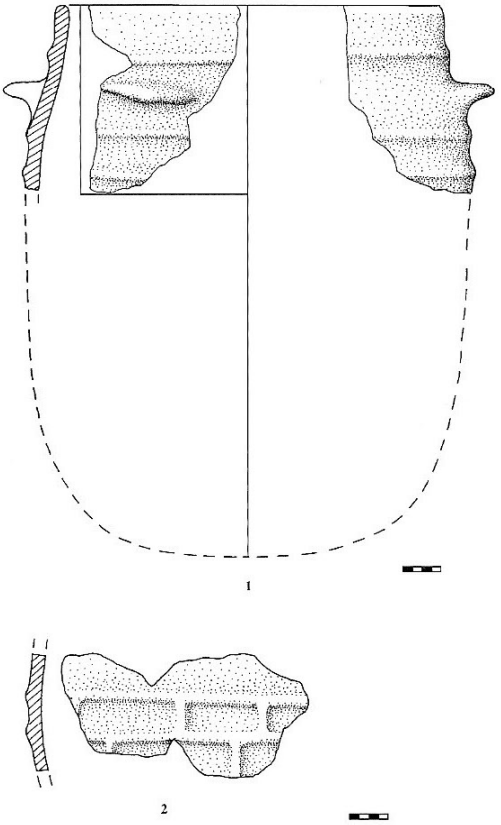

Fig. 18 : grotte du Broum (Péret, Hérault) - Niveau 3 : 1 vase à eau à cordons superposés, 2 tesson à décor de cordons orthogonaux.

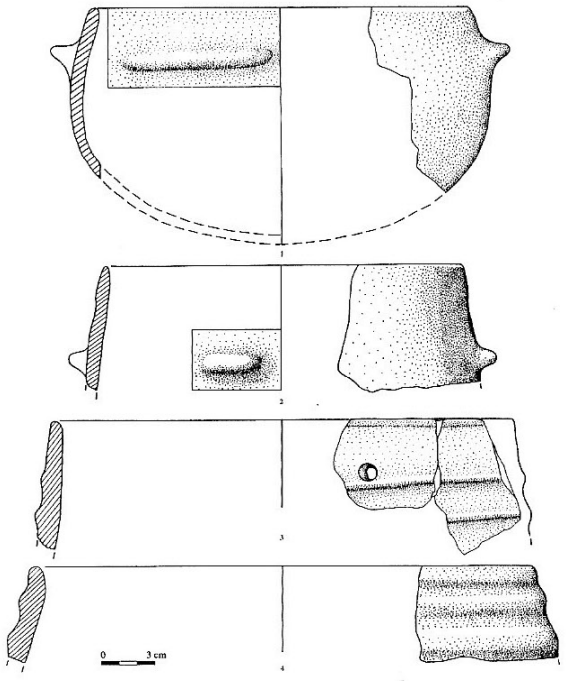

Fig. 17 : grotte du Broum (Péret, Hérault) - Niveau 3 : 1 à 4 formes céramiques.

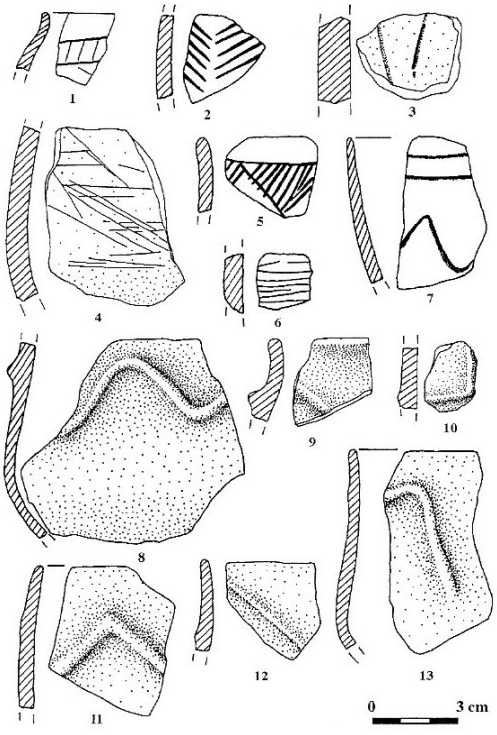

Fig. 19 : grotte du Broum (Péret, Hérault) - Décors céramiques : 1 (niveau 1), 2 à 4, 8 à 10 (niveau 2), 5 à 7, 11 à 13 (déblais).

IV. 3. L'industrie lithique

Très rare, elle n'est présente que dans le niveau sépulcral d'où proviennent deux éclats de silex gris et une grande lame retouchée en silex marron (fig. 20, n°1). Signalons également une petite lame trouvée hors stratigraphie (fig. 20, n°2).

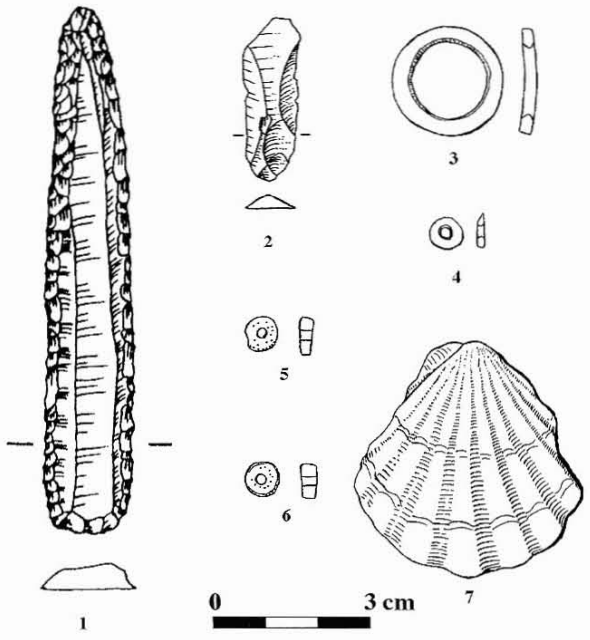

Fig. 20 : grotte du Broum (Péret, Hérault).

- Industrie lithique en silex : 1 lame retouchée, 2 lamelle ;
- Parure : 3 anneau en os, 4 à 6 perles en stéatite ;
- Coquille usée : 7 Pecten ;

(1 : déblais ; 2 à 4, 7 : niveau 2 ; 5, 6 : niveau 3).

IV. 5. La parure

Le niveau 2 a livré une perle discoïde en stéatite et un anneau en os, le niveau 3 deux perles discoïdes en stéatite et un fragment d'hématite (fig.20). Les perles discoïdes en stéatite sont des éléments de parure trop répandus pour avoir une signification précise. Par contre l'anneau en os, objet rare dans la panoplie des parures néolithiques, est plus intéressant. Les quelques exemplaires du Languedoc, moins d'une dizaine, se trouvent dans le Minervois (dolmens 3 et 5 des Lacs à Minerve), dans la grotte des Caussades à Saint-Pons et dans le dolmen de Boussac à Saint-Affrique (Aveyron). Il pourrait être assez représentatif, avec les bracelets en os ou en bois de cerf découverts dans la grotte Tournié à Pardailhan ou dans la grotte de Labeil à Lauroux, du Néolithique final régional (Barge, 1982).

IV. 6. Les restes humains

Le faible nombre d'ossements trouvés en stratigraphie (la plus grande partie provenant des fouilles anciennes de Vasseur et Misermont) et leur extrême fragmentation ont rendu dérisoire toute observation intéressante sur les rites funéraires ainsi qu'une étude anthropologique complète. Leur décompte fait état d'au moins onze adultes et un enfant. Un adulte est âgé de 30 à 40 ans, deux adultes sont âgés de 20 à 30 ans et un enfant d'au moins 5 ans. Tous les éléments du squelette sont représentés (renseignements E. Mahieu).

IV. 7. La faune

Elle est représentée principalement par des restes très fragmentés d'ovicapridés (50 fragments) et quelques ossements de suidé et de bovidé. Deux tibias de lapin ont servi à fabriquer des poinçons et une valve de Pecten dont les bords sont émoussés à probablement été utilisée.

V. Conclusions

La fréquentation de la grotte du Broum se rattache au Néolithique final régional. Il s'agit de l'un des rares gisements stratifié et daté *(cf. infra* couche 2) connu non seulement dans le secteur de Cabrières, mais également dans tout le piémont languedocien entre Hérault et Orb.

Les vestiges céramiques sont particulièrement nombreux et importants, principalement dans le premier niveau d'habitat. Les formes et les décors sont variés. La plupart des céramiques communes sont de type Saint-Ponien/Gourgasien comme les vases à cordons multiples, les vases à languettes et où à mamelons, les marmites globuleuses à cordon près du bord. D'autres vases sont plus originaux et attestent d'influences extérieures. Il s'agit des décors de triangles hachurés fréquents sur les Grands Causses, des pastillages au repoussé (présents dans les niveaux 2 et 3 du Broum) bien connus en Languedoc oriental dans les cultures de Ferrières et de Fontbouisse mais se raréfiant rapidement à l'ouest de l'Hérault (Le Moure, Embusco, Tournié), des chevrons gravés typiques de la culture de Ferrières, des chevrons en relief et des cordons ondulants caractéristiques de la basse vallée de l'Hérault mais aussi connus en Provence dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse parfois associés aux pastillages (Pilon du Roy à Allauch, Rambaude à Saint-Didier, Vidauque à Cheval-Blanc).

Certains décors incisés du Broum font toutefois preuve d'une certaine originalité comme ceux de la couche inférieure composés de lignes horizontales de coups d'ongles ou d'impressions poinçonnées sur des vases de même type. Ils sont représentatifs de la céramique que l'on trouve sur les nombreux sites de la basse vallée de l'Hérault où semble se mettre en place un groupe autonome, largement tributaire de la richesse minière de Cabrières. Cette hypothèse avait déjà été avancée par J. Grimal dès 1974 (Pauzes et Grimal, 1974), puis largement étayée par les découvertes récentes (Roquemengarde).

D'autres sites proches permettent d'abonder dans ce sens, ainsi la grotte des Landes à Montesquieu (Barge et Mahieu, 1985) ou l'habitat de Roquemengarde (Guilaine et Coularou, 1987), qui livrent pareillement avec une céramique comparable à celle du Broum, les artéfacts évidents d'une première métallurgie issue de l'exploitation du cuivre de Cabrières. Les habitats de Mère des Fontaines, de Vissounel, de Carreiroux sont également dans ce cas de figure.

L'absence au Broum, comme dans bon nombre de sites voisins, de céramiques fontbuxiennes, campaniformes ou véraziennes est significative. Elle argumente en faveur de la postériorité de ces styles, au moins dans le secteur considéré, sur la première exploitation des mines de Cabrières.

Mais l'influence la plus intéressante semble être celle des Grands Causses. La présence de plusieurs vases décorés de triangles hachurés ou d'incisions sur pâte dure (Labeil, Sargel, Gourgas), caractéristiques d'un Chalcolithique caussenard précoce (Costantini, 1984), attestent un courant diffusionniste contemporain de la première métallurgie du cuivre. Il en est de même de la céramique à cordons en relief, ondés ou en chevrons, que l'on trouve en association avec celle à décor de triangles hachurés, également sur les Grands Causses ainsi dans la grotte de Sargel (Costantini) ou de Cribas près de la mine de Bouche Payrol à Brusque (Barge, 1985). Cette céramique à cordons se retrouve de même associée aux premiers objets de cuivre dans plusieurs sites du Languedoc oriental comme à la station du Gravas près de Montpellier (Arnal et al., 1967) voire l'hypogée de Roaix, Vaucluse (Courtin, 1974).

Les vestiges céramiques trouvés sur les sites miniers de Cabrières sont similaires à ceux de la grotte du Broum. A Pioch-Farrus 1 et Pioch-Farrus 4 (S3) les céramiques se rapportent à l'extrême fin du IIIème millénaire ; on y trouve des vases à carène basse, des anses en ruban, des tessons ornés de coups de poinçon sur la panse ou le cordon. Sur l'installation minéralurgique de Roque-Fenestre une date C14 de 3900 +/- 130 B.P. soit 2850-2065 B.C. (Ly - 2689) a été obtenue, cadrant avec la céramique du site constituée de vases à fond rond, de bols hémisphériques avec bouton, de marmites cylindro-sphériques dont une avec rangée de boutons sous le bord, un vase cylindrique à rangée de cordons et préhensions verticales, vase-silo à cordons parallèles et orthogonaux, oreilles horizontales ou bilobées, anses en boudin (Espérou, 1993). Par contre les vases à carène haute et col rentrant et les jattes à carène basse sont bien mieux représentés qu'au Broum et sur les sites de Pioch-Farrus.

Le matériel archéologique de la couche 2 de la grotte du Broum, dont la datation se situe entre 2825 et 2300 B.C. (Gif - 6048 : 3990 +/- 70 B.P.), paraît légèrement plus ancien que celui découvert sur les sites miniers du district de Cabrières, en particulier celui de Roquefenestre.

La quasi absence de silex, excepté une lame dans le niveau sépulcral, est à souligner. Les objets de parure sont rares. Les trois perles discoïdes en stéatite sont très communes, par contre l'anneau en os est rare dans le corpus des parures néolithiques languedociennes.

Aucun fragment de métal ni aucun outil de mineur ne peuvent étayer notre hypothèse d'une éventuelle fréquentation de la grotte par des mineurs venus exploiter le minerai de cuivre de Cabrières. Mais les infractuosités sont nombreuses et peuvent encore recéler de tels vestiges. L'entrée de la cavité paraît artificielle tandis que le système karstique utilisé est entièrement naturel et n'a fourni aucun élément impliquant une quelconque technologie minière ou métallurgique. L'utilisation minière de ce site reste pour l'instant incertaine. Cela est toutefois entièrement envisageable puisqu'il existe sur un site proche de Cabrières, l'habitat de Roquemengarde, des objets en cuivre dans un ensemble céramique tout à fait superposable (Guilaine, 1991).

L'association au Broum de composantes céramiques variées, dues à une conjonction de styles appartenant à divers groupes culturels du Néolithique final contemporains de l'émergence de la métallurgie régionale, n'est pas le fait du hasard. Bien au contraire, l'impact puissant de la métallurgie de Cabrières sur les groupes régionaux de la fin du Néolithique parfois assez éloignés, a dû créer des liens culturels et permettre leur "chalcolithisation". La céramique du Broum traduit bien par son polymorphisme l'importance des mines de Cabrières.

En 1991, deux d'entre nous (Ambert et Barge Mahieu, 1991), en conclusion de la première présentation exhaustive des exploitations minières métallurgiques de Cabrières, s'interrogeaient sur la portée réelle des découvertes céramiques de la grotte du Broum. Ils écrivaient alors :

"L'importance de l'exploitation minière comme la spécificité des métallurgistes de Cabrières est désormais acquise. A travers le Broum, qui recèle les plus anciens témoins archéologiques de cette exploitation, il nous est apparu nécessaire de nous interroger sur son impact potentiel au sein des structures sociales régionales de la fin du Néolithique. Est-il assez vigoureux pour les modifier profondément, et permettre l'émergence, au sein des groupes du Néolithique Final, d'un nouveau système social ? S'agit-il d'une entité autonome chalcolithisée, originale, s'individualisant à la fois par le spectre métallogénique de ses productions - à Sb-Ag dominant (Ambert et al. 1984, 1992) - mais également par ses productions céramiques ?

A la lumière des céramiques de la grotte du Broum deux réponses sont possibles :

La première s'appuyant sur les productions autochtones inviterait à la reconnaissance d'un Groupe du Broum. Cela, eu égard, non seulement à son ancienneté manifeste parmi les mines de Cabrières, mais encore s'agissant du premier gisement stratifié connu dans ce secteur, assorti d'une datation C 14, et fournissant de façon indubitable les témoignages céramiques de la plus vieille chalcolithisation régionale. Son assise géographique est d'autant mieux assurée qu'on en connaît les sépultures (grotte des Landes, Nizas), les habitats (Roquemengarde, Vissounel, Carreiroux, etc..), et que, l'aire de la diffusion de sa production métallique peut d'ores et déjà être esquissée. Dans cette optique, ne serait-il pas satisfaisant d'attribuer à un Groupe métallurgique le patronyme de la mine, qui même si elle perd un jour le privilège d'être la plus ancienne, en a montré de façon péremptoire la précocité ?

Mais, la prise en compte des céramiques à diffusion plus vaste - triangles "caussenards", cordons ondés - étroitement associés à la périphérie du Golfe du Lion, à l'intrusion de la métallurgie régionale dans le tissu néolithique, suggère une autre approche. Elle témoigne, au sein des groupes locaux réduits à leurs emblématiques fossiles directeurs, d'un dynamisme irréversible, qui matérialise avec l'émergence de la métallurgie, l'extraordinaire mobilité des échanges dans l'ensemble de la province sous cévenole et caussenarde. Elle tisse par delà les groupes les mieux définis (Ferrières et Fontbouïsse en particulier), des liens d'un autre genre, soulignés par J. Audibert (1962) dans la caractérisation de son Chalcolithique languedocien. Une telle approche accorde la primauté au fait essentiel : l'émergence de la métallurgie. Elle relègue les subdivisions induites par la céramique à des entités secondaires qui peuvent perdurer jusqu'à être localement rétrogrades. C'est la suggestion contenue dans le concept de Tardi-Néolithique (Ambert P. 1972), appliqué au Vérazien du Minervois, lequel pendant très longtemps encore, restera en marge de la Chalcolithisation.

Cette seconde approche, s'agissant de mettre en exergue, au sein des productions métalliques du milieu du III° millénaire, la diffusion du cuivre de Cabrières, a notre faveur. En s'abolissant des carcans par trop rigides des groupes régionaux, couplée avec les analyses métallogéniques d'objets et de minerais, elle sous-tend une régionalisation des aires d'influence des plus anciennes exploitations minières du Languedoc (Cabrières, Brusque, etc..) plus fine que celle proposée jusqu'à présent par les méthodes mathématiques (E. Vigneron, 1981)".

En parallèle, J. Guilaine (1991), publiait dans les Actes du même Colloque, une synthèse sur la première métallurgie méditerranéenne, où il donnait leur place aux découvertes de Roquemengarde, dont le mobilier métallique chalcolithique possède la signature métallogénique des minerais de cuivre de Cabrières (Guilaine, com. orale). Le deuxième terme de l'alternative proposée précédemment en ressortant renforcée, il ne nous serait pas apparu nécessaire de revenir sur le sujet, si plusieurs de nos collègues, n'avaient argumenté, à partir du texte cité ci-dessus, en faveur de l'existence d'un Groupe du Broum-Roquemengarde. Sans vouloir être exhaustif nous citerons les travaux de J. Gasco (1992), et surtout la prise de position de X. Gutherz et L. Jallot (1995), radicalisée à la fig. 13. Sous le titre de faciès céramique du Néolithique final-Chalcolithique de la Montagne Noire (groupe de Broum-Roquemengarde), les auteurs précités regroupent dans un même complexe, la totalité des céramiques issues des divers sites de Cabrières (Broum, Roque Fenestre, Pioch Farrus).

Le regroupement peut paraître abusif, la solution discutable, d'autant plus qu'elle possède sans doute plusieurs alternatives. Il convient de citer celle choisie par J.L. Espérou d'attribuer les céramiques de Roquefenestre, à un faciès régional, dit groupe de Coulobres (Espérou et Roques, 1994), laquelle n'est sans doute pas plus mauvaise que la précédente.

Néanmoins, loin d'alimenter des hypothèses byzantines, nous nous conteterons ici d'affirmer que même s'il y a continuité d'exploitation des mines de Cabrières entre le Broum et Roque Fenestre, les céramiques, très différentes d'aspect, voire de filiation, ne permettent pas de l'établir. Notre propos actuel était plus modeste. Il visait à assurer une présentation exhaustive des mobiliers récoltés au Broum entre 1979 et 1981, pour assurer leur plus juste prise en considération.

NOTES :

1. L'équipe de fouille était composée de MM. J. Arcas, Ch. Cabanis, St. Claverie, D. Courren, A.C. Duloum, Ph. Fosse, J.L. Guendon, M. Lopez, J. Marty, E. Metois, Ph. Munch, M. Neyroud, P. Roques, J.L. Taillade, A. Vernandier, B. Viguier.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMBERT P. (1972) - Le Tardi-Néolithique du Minervois et les problèmes du Néolithique et du Chalcolithique du Midi Méditerranéen Français. *Bull. Mus. Anthrop. Préhist. Monaco*, f. 18, p. 225 -243 .

AMBERT P. (1992) - L'émergence de la métallurgie en France méridionale. Etat actuel des connaissances, in le Chalcolithique en Languedoc, *Archéologie en Languedoc*, n°15, p. 51-58.

AMBERT P. sous la direction de (1996) - Cabrières-Hérault, et le contexte régional du développement de la première métallurgie du cuivre en France (III° millénaire av. J.-C.). *Archéologie en Languedoc*, 20, 1, Livret-Guide, 70 p.

AMBERT P. et BARGE-MAHIEU H. (1991) - Les mines préhistoriques de Cabrières (Hérault). Leur importance pour la métallurgie chalcolithique languedocienne, in *Colloque International de St-Germain-en-Laye. Découverte du Métal*, Coll. Millénaires, 2, Editions Picard, p. 259-277 (voir archéologie en Languedoc n°15).

AMBERT P., BARGE H., BOURHIS J.-R. et ESPEROU J.-L. (1984) - Mines de cuivre préhistoriques de Cabrières (Hérault). Premiers résultats, *Bull. de la Soc. Préhist. Fr.*, 81, 3, p. 83-88.

ARNAL J. et al (1967) - Sauvetage de la station font-buxienne du Gravas, Saint-Mathieu-de-Tréviers (Hérault). *Bull. de la Soc. Préhist. Fr.*, t.LXIV, 2, p. 257-286.

AUDIBERT J. (1962) - *La civilisation chalcolithique du Languedoc Oriental* , Monographie Inst. Intern.Et. Lig. , Montpellier, 211 p., 57 fig.

BARGE H. (1982) - *Les parures du Néolithique ancien au début de l'Age des Métaux en Languedoc*, Editions du CNRS, Marseille, 196 p.

BARGE H. (1985) - Les indices de minerai de cuivre et les traces des anciennes exploitations minières de la bordure méridionale du Massif Central. Les aven-mines de Bouche-Payrol à Brusque (Aveyron), *Bull. de la Soc. Mérid. de Spéléo. et et Préhist.*, t.XXV, p. 61-68.

BARGE H. et MAHIEU E. (1985) - La grotte sépulcrale des Landes à Montesquieu (Hérault), *Archéologie en Languedoc*, 3, p.51-57.

COSTANTINI G. (1984) - Le Néolithique et le Chalcolithique des Grands Causses, *Gallia-Préhistoire*, t.27, 1, p. 121-210.

COURTIN J. (1974) - Le Néolithique de la Provence, *Mémoire de la Soc. Préhist. Fr.*, 11, Editions Klincsiek, Paris, 360 p.

ESPEROU J.L. (1993) - La structure minière de Roque-Fenestre (Cabrières, Hérault), *Archéologie en Languedoc*, n°17, p. 32-46.

ESPEROU J.-L., AMBERT P., BOURHIS J.-R., ROQUES P., GILOT E. et CHABAL L. (1994) - Datation C14 de la fosse à creuset chalcolithique Pioch-Farrus 448 (Cabrières, Hérault). Etude des documents métallurgiques. Conséquences, *Bull. Mus. Anthrop. Préhist. Monaco*, n°37, p. 53-62.

ESPEROU J.L. et ROQUES P. (1994) - L'enceinte chalcolithique de la Croix Vieille à Montblanc (Hérault). Premiers résultats, *Bull. Soc.Préhist. Fr.*, T. 91, n° 6, p. 422 -428.

GASCO J. (1992) - La chronologie absolue du Néolithique Final et du Chalcolithique en Languedoc méditeranéen, Colloque J. Arnal, *Archéologie en Languedoc*, n° 15, p. 217-225.

GUILAINE J. (1991) - Roquemengarde et les débuts de la métallurgie en France méditerranéenne. In *Colloque International de St-Germain-en-Laye*, Editions Picard, Paris, p. 279-294.

GUILAINE J. et COULAROU J. (1987) - L'habitat chalcolithique de Roquemengarde à Saint-Pons-de-Mauchiens (Hérault), *Etudes sur l'Hérault,* Nlle Ser., 2-3, p. 1-10.

GUTHERZ X. et JALLOT L. (1995) - Le Néolithique Final en Languedoc Méditerranéen, in Chronologies Néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre ère dans le bassin rhodanien. *Soc. Préhist. Rhodanienne,* Ambérieu-en-Bugey, p. 231-263.

PAUZES B. et GRIMAL J. (1974) - La station de la Rouviège (Plaissan, Hérault) et son contexte chalcolithique, *Etudes sur Pézenas et sa région*, V, 2, p. 2-12.

VASSEUR G. (1911) - Une mine de cuivre exploitée à l'âge du Bronze dans les garrigues de l'Hérault (env. de Cabrières), *L'Anthropologie,* t.XXII, p. 413-420.

VIGNERON E. (1981) - Contribution de l'analyse des données à l'étude des débuts de la métallurgie dans le Midi de la France. Premiers résultats. *Union Intern. Scienc. Pré. Protohist., Xè Congrés, Mexico*, XVI, p. 10-33.